

Football canadien—Loi

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, prenant la parole au sujet du bill C-22, je veux tout d'abord démontrer que la réalité dépasse parfois la fiction.

Une voix: Que ne l'ai-je dit moi-même!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est vous qui l'avez dit le premier.

M. Stevens: Prenons jeudi dernier, par exemple. Le gouvernement était alors aux prises avec un taux d'inflation de 10.4 p. 100 par an, et des salariés qui perdaient 1.8 p. 100 de leur pouvoir d'achat en 1973. Il y avait également les postiers qui, dans tout le Canada, empêchaient l'acheminement du courrier, tandis que de leur côté les pompiers perturbaient les transports aériens dans nos principaux aéroports. Le gouvernement faisait face à la menace de ce que 2,100 contrôleurs aériens appellent un arrê total des services aériens, semblable à ce que les 136 pilotes de la voie maritime ont réussi à faire dans le Saint-Laurent. Il était question de militantisme syndical dans tout le Canada et de violence au piquet de grève à Toronto où 400 travailleurs de l'alimentation ont débrayé.

Pourtant, ce jeudi-là en fin de soirée, le gouvernement a choisi, parmi 17 ordres inscrits au nom du gouvernement qui auraient pu être débattus, de demander au Parlement d'examiner ce bill précisant qui devrait jouer au football à Toronto, qui devrait être propriétaire de l'équipe et de quelle Ligue cette équipe devrait faire partie. Monsieur l'Orateur, en demandant un débat sur le bill du football, le gouvernement a dû faire passer la question de la douzième à la première priorité. Le gouvernement a dû donner à ce bill la préséance sur d'autres tels que celui qui est destiné à aider à freiner la hausse du prix des produits; le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) reconnaît que nous lui avons donné notre assurance que ce bill serait adopté rapidement s'il plaisait au gouvernement de le présenter. Le bill relatif au football a également dû déplacer un projet de loi tendant à protéger la santé contre la contamination de l'environnement. Enfin, il a aussi eu la priorité sur un autre projet de loi qui pourrait créer encore plus de concurrence dans le système bancaire au Canada.

Ayant décidé de présenter ce bill, le ministre de la Santé nationale et du bien-être social (M. Lalonde) l'explique pendant une heure cinq minutes à la Chambre puis lui demande de l'adopter en vitesse, avec le minimum possible de débats. Ensuite ce même ministre, craignant un peu que le projet de loi ne soit pas adopté très vite, de prétendre qu'il s'agit d'un problème vital bien sûr mais qui ne pose pas la question de confiance. Je trouve bien intéressant qu'un ministre présentant un bill ait lui-même si peu confiance en son adoption qu'il s'empresse d'affirmer à la Chambre qu'un rejet ne constituerait pas un vote de non-confiance.

En première lecture et même par la suite, je n'avais pas l'intention de parler sur ce sujet, estimant que des deux côtés de la Chambre on s'en occuperait suffisamment.

● (2050)

Je dis cela car, à mon avis, bien des Canadiens aiment le football et j'en suis. J'ai assisté à des matches de football canadien à Ottawa, à Toronto, à Vancouver, à Edmonton, à Winnipeg et à Hamilton, comme aussi à bien des finales de la coupe Grey, y compris celles qui se sont jouées à Hamilton, à Ottawa et à Toronto, J'ai même assisté au fameux match de la coupe Grey auquel était présent le premier ministre (M. Trudeau) arborant son feutre et sa cape à la Dracula. C'est peut-être à cette occasion que le

[L'Orateur suppléant (M. Boulanger).]

premier ministre s'est rendu compte que cet événement, la finale de la coupe Grey, favorisait l'unité nationale.

Mais après avoir écouté le ministre de la Santé nationale du Bien-être social (M. Lalonde) et après avoir lu le bill, je n'ai pu voir que deux raisons pour expliquer que le gouvernement lui ait donné pareille priorité. La première: il a sans doute jugé nécessaire de faire quelque chose pour témoigner du souci qu'il se fait des investissements et de l'ingérence étrangère au pays, estimant qu'il s'attirerait peut-être meilleure presse en présentant une mesure sur le football plutôt qu'en menaçant du poing les Américains en leur disant: «Yankee, go home: ne viens pas toucher à notre football.»

En deuxième lieu, le ministre et son gouvernement ont présenté ce bill peut-être parce qu'ils voulaient se venger de ceux qui proposaient implanter une nouvelle ligue au Canada et de créer une nouvelle équipe de football à Toronto. Je dis cela parce que tous les députés présents se souviennent qu'une autre ligue internationale de football, la ligue continentale, a joué à Toronto il n'y a pas très longtemps. Elle avait une équipe à Toronto, les Rifles. Je ne me souviens pas d'avoir entendu le gouvernement actuel ni son prédécesseur émettre la moindre objection à l'implantation de cette équipe sur le marché de Toronto.

A mon avis, le gouvernement actuel n'a peut-être que deux raisons fondamentales d'utiliser la clôture pour faire adopter le présent bill à la Chambre: l'une est l'opposition symbolique qu'il veut manifester envers les investissements étrangers au Canada et la deuxième est son attitude vengeresse envers les promoteurs de l'équipe étrangère.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Voilà quelles sont d'emblée mes vues, mais j'ai voulu en connaître davantage sur l'histoire du football. Je me suis donc rendu à la bibliothèque et ai lu deux ou trois livres sur la coupe Grey et la LCF. Je recommande fortement aux petits phoques dressés d'en face, avant qu'ils ne continuent à donner leur appui à ce bill, de lire quelques pages d'histoire sur notre Ligue canadienne de football et sur la coupe Grey. Ils seraient surpris d'apprendre, bien que nous l'appellions «football canadien», que ce jeu trouve ses origines en Angleterre. Il a vu le jour lorsque McGill et Harvard ont formé une ligue. Donc, dès sa naissance, nous pouvons voir qu'il est le fruit d'une association canado-américaine.

C'est ainsi que j'ai aussi appris que la coupe Grey vient d'Angleterre et qu'elle a été importée. Que les Argonauts de Toronto, qui se disent si fiers de porter le double bleu, tiennent le bleu clair de Cambridge, et le bleu foncé de Oxford. Nous voici donc, sauf erreur, en présence d'un sport qui n'est pas vraiment canadien, en ce sens qu'il a été conçu par des Canadiens, qu'il est d'inspiration canadienne, mais qu'il a évolué dans notre pays sur le modèle de son prédécesseur anglais, pour être ensuite exporté, sous une forme plus élaborée, aux États-Unis, qui l'ont encore développé davantage pour en arriver au football américain, tel que nous le connaissons. Nous devrions tous nous rendre compte, je crois, que ce que nous appelons le football canadien au sujet duquel le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'est tellement attendri est en réalité un sport en pleine évolution.